

Voici comment le *Monde* annonce cette bonne nouvelle à ses lecteurs :

“ L'agriculture et les sujets qui se rapportent à cette noble industrie, mère nourricière des peuples, tiennent une place importante dans les délibérations de la Chambre.

“ Jamais, à aucune session la législature ne s'est autant préoccupé de questions agricoles qu'à celle-ci.

“ Il faut dire aussi qu'elle compte des cultivateurs et des agronomes distingués.

“ A commencer par MM. Joly, Casavant et Beau-bien pour continuer par MM. Gauthier, Poulin, Bergevin, Deschênes, Beauchamp, Paradis, Demers, Bernard,—j'en passe et des meilleurs—les cultivateurs sont utilement représentés à Québec, mieux qu'ils ne l'ont jamais été.....

“ Les discussions éclairées qui portent sur les différentes questions ayant trait à l'agriculture, ont une importance qu'on ne saurait trop faire ressortir et sont appelés à produire de l'effet.

“ Chacun y apporte le résultat de son expérience, de ses études, de ses observations. Et de cette masse de considérations ou de renseignements, il doit nécessairement sortir quelque chose d'utile, quelque chose d'avantageux pour la classe agricole, la plus nombreuse heureusement comme la plus productive du pays.

“ Les ministres, imitant l'exemple du chef du cabinet, suivent avec attention ces débats qui s'élèvent dans une région étrangère aux disputes souvent stériles des partis.

“ Et ils sauront en tirer parti pour le bien du plus grand nombre.

“ L'impulsion qu'a donné sous ce rapport le ministre précédent par l'établissement d'écoles de beurre, de fromagerie, et de nouvelles maisons d'enseignement agricole, va s'accroître pour combattre cette vieille ennemie, la routine, et pour développer partout l'esprit d'initiative, de réforme et de progrès.

“ Tant mieux !

“ On aurait dû commencer par là dès avant l'époque de la Confédération.

“ Mais il n'est jamais trop tard pour revenir au sens pratique et utilitaire des choses et des intérêts publics.”

La *Minerve*, après avoir fait le rapport des délibérations sur ces questions agricoles, à la séance du 26 février dernier, termine ainsi : “ Il y a eu lundi d'excellentes suggestions, dont nous pourrions mettre quelques unes en pratique, sans plus de retard et sans dépenses additionnelles. Il est certain que la réforme agricole gagne du terrain chaque jour. L'opinion publique se transforme et les classes dirigeantes comprennent le rôle qu'elles doivent jouer dans cette matière. Qu'on honore la culture des champs, qu'on la mette au premier rang, que l'on fasse voir combien elle est honorable et rémunératrice, si elle est bien faite, et l'on aura avancé beaucoup dans la voie du progrès.

“ On commence à s'apercevoir que ce n'est pas à force d'argent que l'on peut obtenir de grands résultats dans notre province, mais bien en formant notre population, en l'éclairant sur ses véritables intérêts.

“ M. S. Lesage assistait à la discussion, qui a vivement intéressé. On sait que notre assistant commis-

saire des travaux publics et de l'agriculture est un agronome distingué, mais pas à la manière de tout le monde. C'est l'apôtre du bon beurre et du bon fromage. Il sait que sur l'industrie laitière repose l'élevage des bestiaux, et que l'élevage des bestiaux est le pivot sur lequel doit tourner tout bon système agricole.”

Un ami de notre feuille nous a fait parvenir le rapport suivant, sur les délibérations qui ont eu lieu le 26 février, à l'occasion de la présentation d'un rapport présenté par M. Gauthier, président du Comité de l'agriculture :

M. Gauthier propose l'adoption du quatrième rapport du comité d'agriculture de 1882. Ce rapport recommande que les membres du conseil d'agriculture ne soient pas tous choisis dans une seule partie de la province, mais que chaque district de la province soit représenté à ce conseil.

M. Gauthier fait remarquer que les besoins de l'agriculture ne sont pas les mêmes dans toutes les parties de la province, à raison de la différence du climat. Il compare le climat de la Gaspésie avec celui des cantons de l'Est et du District de Montréal, et il considère que les membres du conseil d'agriculture résidant dans le District de Montréal ne sont pas à même de connaître les besoins de l'agriculture dans la partie du bas de la province—cette partie du pays n'a pas de représentant au conseil de l'agriculture.

Plusieurs députés prennent la parole sur ce sujet.

M. Asselin voudrait que le comté de Rimouski eût son représentant dans le Conseil d'agriculture. Il soumet que le conseil devrait avoir des représentants de tous les comtés de la province. C'est aussi l'opinion du député de Bonaventure, M. le Dr Martin.

M. Desaulniers voudrait que le conseil d'agriculture fut réformé. Il voudrait qu'il fut composé de plusieurs membres de la force du député de Lotbinière, M. Joly. Il voudrait voir là des gens qui s'occupent pratiquement d'agriculture. Il ne voudrait pas, lui, être nommé à ce conseil, car il avoue ne rien connaître à l'agriculture. Il voudrait qu'on nommât membres de ce conseil plus d'hommes capables et moins de partisans politiques.

M. Richard, député de Montoalm dit qu'il ne dira que quelques mots. Il prétend que son comté est le comté qui renferme le plus grand nombre d'agronomes distingués, et qu'il devrait être représenté au Conseil.

L'hon. M. Blanchet approuve le rapport du président du comité d'agriculture de la chambre. Ce rapport recommande en outre que le siège du conseil soit transféré de Montréal à Québec.

M. Faucher de St-Maurice, approuve les remarques de l'hon. M. Blanchet. Il veut que la chambre d'agriculture soit composée de représentants de tous les districts judiciaires de la province.

M. Trudel dit qu'il serait très important que le siège du conseil d'agriculture fut transféré à Québec, où est le siège du gouvernement, à raison des affaires qu'il peut avoir à transiger avec ce dernier.

L'hon. premier ministre admet l'importance de l'agriculture. Notre province, dit-il, est essentiellement agricole, et au milieu du réveil industriel qui se fait actuellement il faut qu'il se fasse un réveil agricole. Il faut pour cela de l'aide, du contrôle, de la direction. Le conseil d'agriculture a été fourni dans ce but.